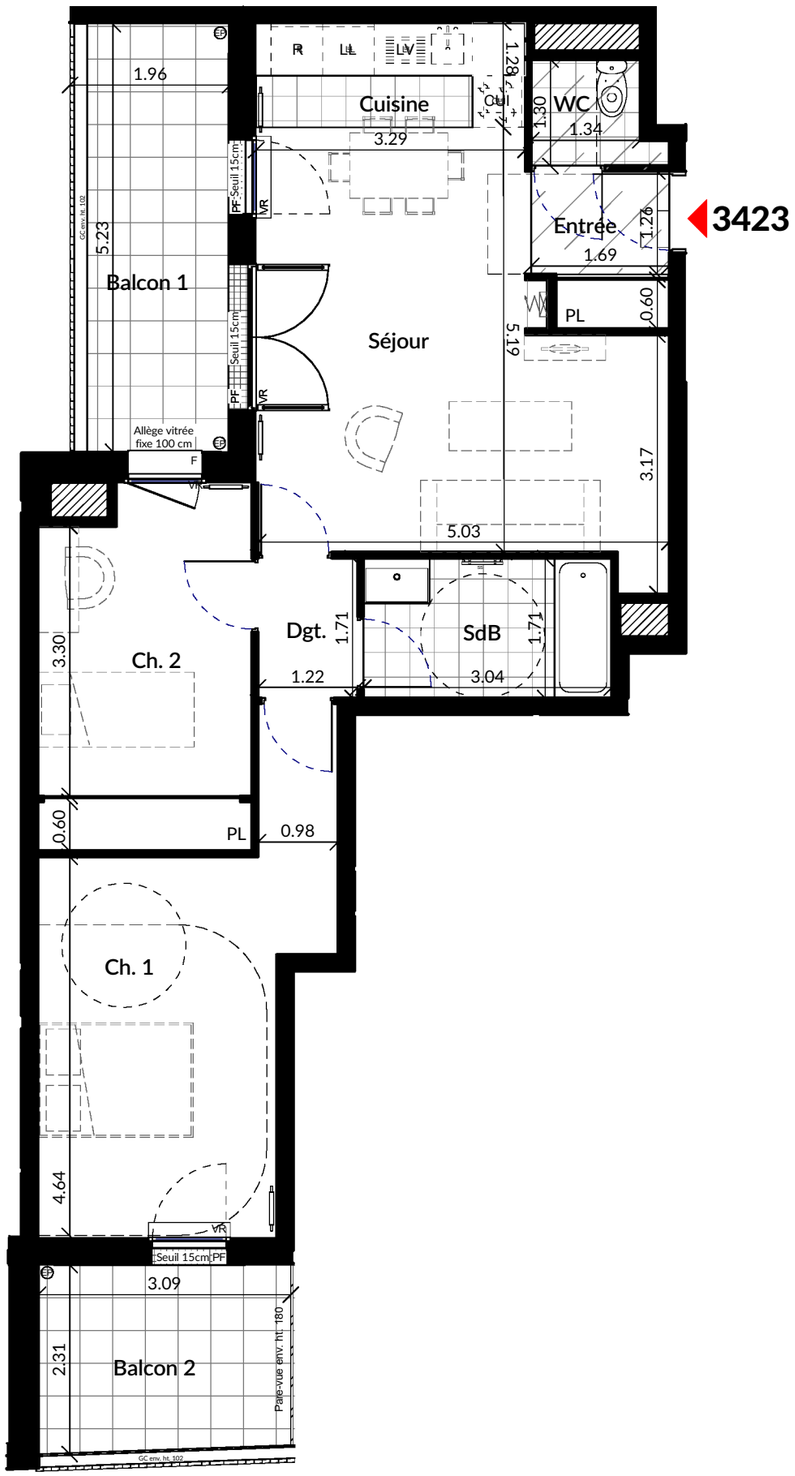
SÉRIE NOTAIRE





OVATION MAGELLAN 13

ZAC DE L'ARC SPORTIF

MAGELLAN - ILOT 13
92700- COLOMBES

3423	T3	R+2

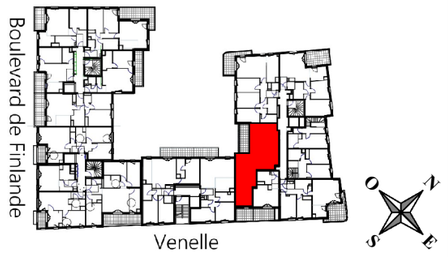


TABLEAU DES SURFACES

Entrée	3.1 m²
Séjour	21.8 m²
Cuisine	4.5 m²
Chambre 1	16.3 m²
Chambre 2	11.3 m²
Salle de bains	5.2 m²
WC	1.8 m²
Rangement	2.1 m²
SURFACE HABITABLE TOTALE	66.1 m²
Balcon 1	9.0 m²
Balcon 2	7.0 m²
SURFACE EXTERIEURE TOTALE	**16.0m²**

1 2

INDICE : 0 - 03/12/2025 -

SCI COLOMBES MAGELLAN
SIEGE SOCIAL : 25 allée Vauban -CS 50068
59262 LA MADELIENE CEDEX

nexity

BUREAUX : 2 rue Olympe de Gouges
92 600 Asnières-sur-seine
TEL : 01.85.55.10.00

LEGENDE

AP	Allège pleine
AV	Allège vitrée
PL	Placard
GC	Garde-corps
VR	Volet roulant
PF	Porte Fenêtre
F	Fenêtre
LL	Lave-linge
R	Réfrigérateur
C	Cuisson
EP	Eaux Pluviales
	Gaine technique
	Espace Technique Electrique du Logement (ETEL)
	Paillasse
	Soffite, faux-plafond
LV	Lave-vaisselle
RP	Robinet de puisage

Nota : En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan. Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires. Les soffites, poutres, faux-plafonds, gaines ainsi que les fenêtres sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre, dimensions et/ou hauteurs une hauteur minimale de 2m10 est assurée. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les plantations figurant sur le plan de situation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type.Le nombre, la taille et l'emplacement des radiateurs, sèche-serviettes et équipements électriques sont donnés à titre indicatif et peuvent être ajustés suivant études techniques et contraintes d'exécution. Les équipements figurés en pointillés ne sont pas fournis. La literie représentée dans les chambres est à titre indicatif de la norme handicapés. La literie n'est pas fournie. Le rectangle dans l'entrée et la salle de bains, les côtes dans la chambre PMR et les ronds sont représentés à titre indicatif, pour respect de la norme handicapés.